

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Créancecy

dossier n° DP 021 210 20 B0007

date de dépôt : 28 mai 2020

demandeur : Monsieur David LANDUCCI

pour : La réfection de la toiture et le
changement des fenêtres de toit

adresse terrain : 30Grande rue de la
Vandenesse lieu-dit La Lochere, à Créancecy
(21 320)

ARRÊTÉ

A2020-24

de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Créancecy

Le maire de Créancecy,

Vu la déclaration préalable présentée le 28 mai 2020 par Monsieur David LANDUCCI demeurant 30Grande rue de la Vandenesse lieu-dit La Lochere, à Créancecy (21 320);

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour la réfection de la toiture et le changement des fenêtres de toit ;
- Sur un terrain situé 30Grande rue de la Vandenesse lieu-dit La Lochere, à Créancecy (21 320) ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt en date du 28 mai 2020 ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

ARRÊTE

Article unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Créancecy, le 11 juin 2020

Le maire,

Jocelyn CHAPOTOT




La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.